

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#) [Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(15\)](#)[Item](#)[Moret Marie à madame Paquerot, 31 janvier 1876](#)

Moret Marie à madame Paquerot, 31 janvier 1876

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
Date de rédaction[31 janvier 1875](#)
Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)
Destinataire[Paquerot, Marie Anastasie](#)
Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméSur des leçons de couture dans les écoles du Familistère. Marie Moret rappelle à madame Paquerot qu'elle faisait faire dans sa pension des travaux de couture de bienfaisance, des vêtements d'enfants en particulier. Elle lui demande d'examiner avec mesdames Allart et Baquet la possibilité de faire faire par ses élèves du Familistère des layettes pour la nourricerie du Familistère afin de donner de la variété à leurs travaux. Elle la prie d'en parler à sa sœur, qui peut la seconder pour avoir été autrefois attachée au magasin. Elle joint une image pour Félicie.
SupportLe texte de la lettre est en partie indéchiffrable en raison de l'effacement de l'encre de la copie.

Mots-clés

[Économie domestique](#), [Éducation](#), [Familistère](#)

Personnes citées

- [Allart \[madame\]](#)

- [Baquet \[madame\]](#)
- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Paquerot, Félicie](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère : nourricerie et pouponnat](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 2 p. (465r, 466v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

mes complimens à
M^{lle} Albert et à mes
amis, pour vous
même à assurance de
mes sentiments tout
devoués.

J'embrasse Félicie de
tout coeur et lui envoie
à jointe une petite
image.

Marie Morel

Nouselles 31 Janvier 1777

Chère Madame, regard,

J'éprouve le désir de vous
parler des leçons de couture,
mais comme on dit que dans votre
pension l'on s'occupe de
divers travaux pour bienfaisance
spécialement de vêtements d'enfant
et que dans ce genre vous pour-
riez bien utilement donner une
bonne direction aux leçons de
couture des enfants.

Je ne sais pas ce que seront
faire vos élèves, ni si cela est
possible à réaliser, puisque
le règlement ne s'en est occupé
ni même que ce qui est demandé
et rendu à avance. Mais il
arrive souvent qu'il faut du
linge et des layettes pour les
nouveau-nés, et qu'il y a

En cas, vos enfants pour-
raient être utilisés? il
me faut que les commandes
de matières fussent faites
avant d'avance pour que
les stores aient le temps de
les faire en n'y travaillant
qu'à leurs leçons régulières
taires du jeudi.

Ce serait encore la même
difficulté. ^{Il faudrait peut-être avoir}
^{un peu plus de temps à consacrer à ces choses}
Ma lettre n'a donc d'autre
but aujourd'hui que de vous
prier d'examiner la question
de donner connaissance de
ce que je vous écris à
ce sujet à M^{rs} Cellart et
Bazuet, et de voir ensemble
ce qu'il serait possible
de faire pour faciliter le
travail de vos enfants, et
leur apprendre un peu de
commerce de différents genres.

Enfin - moi couraictes
je vous prie le résultat
de vos réflexions et de
celles de ces dames.

S'il y a plus d'embarras
pour l'instant que de
profit à changer ce que
vous avez l'habitude de
faire dites le moi de
même je vous en prie.

En tous cas ne faites
de changements qu'après
une parfaite entente avec
M^{rs} Cellart et Bazuet
et avec moi.

Excusez de tout cela
je vous prie avec ma
sœur ça un double point
de vue elle peut vous
secourir puisqu'elle a
été autrefois attachée au
magasin.

Présentez-y mon plus